

Organisation



## DOSSIER TECHNIQUE



Dimanche 21 février 2010  
à Château Gombert (Marseille)

Le GP Souvenir Jean Masse 2009 est une épreuve de catégorie Elite Nationale (1.12.1) ; à ce titre, l'épreuve est ouverte aux coureurs de 1° et 2° catégorie inscrits à titre individuel, par club, sélection départementale, régionale ou nationale, avec un maximum de 12 coureurs par équipe.

L'épreuve est disputée selon les Règlements FFC en vigueur le jour de la course, avec application des barèmes de pénalités du règlement fédéral.

### PERMANENCES LIEUX ET HORAIRES

Lieu : Centre de Culture Provençale « Lou Roudelé Felibren », au 45 bd Bara, à Château Gombert, 13013 MARSEILLE.

Permanence du jury : dimanche 21 février à partir de 9h - Briefing directeurs sportifs : 10h - Signature et appel des coureurs : à partir de 11h30 - Départ fictif : 12h précises.

### CLASSEMENTS & PRIX

La Grille de prix du classement scratch correspond à la grille fédérale, soit 20 prix pour un total de 1220 €. Les classements annexes sont les suivants :

	GPM (offert par les établissements Barthélemy)	Rushes	Classement par équipe	Classement des coureurs de 2° catégories (offert par le Tennis Club de Château Gombert)
<b>Montant des prix</b>	Total : 300 € (160€/90€/50€)	Total : 300 € (160€/90€/50€)	Total : 400 € (200€/120€/80€)	Total : 200 € (100€/60€/40€)
<b>Modalités de classement</b>	Cumul des points	Cumul des points	Classement sur les 3 premiers coureurs de l'équipe au scratch	Les 3 premiers 2° catégorie au scratch
<b>Points attribués</b>	Km 41.2 (Sommet Le Juillet) : 5/3/2 pts	Km 5.8 (Auberge de Pichauris) : 5/3/2 pts		
	Km 74.1 (Sommet Le Juillet) : 5/3/2 pts	Km 27.4 (Rousset, bd de la Cairanne) : 5/3/2 pts		
	Km 98.5 (Sommet Le Régage, 1° passage) : 10/7/5/3/2 pts	Km 60.3 (Rousset, bd de la Cairanne) : 5/3/2 pts		
	Km 111.3 (Sommet Le Régage, 2° passage) : 10/7/5/3/2 pts	Km 91.6 (entrée Auberge Neuve) : 5/3/2 pts		

De plus, au km 5.8, au passage devant l'Auberge de Pichauris, celle-ci offre une prime sèche sur les 3 premiers coureurs, de 200 € (100€/60€/40€); le classement sur cette ligne compte également pour le classement des rushes.

## IMPORTANT : PARKINGS EQUIPES

Afin de garantir sécurité et fluidité des véhicules suiveurs, les organisateurs mettent en place 32 parkings course, désignés parking 1, parking 2 et parking 3.

Avant la course, chaque équipe sera dirigée vers le parking qui lui est affecté pour toute la durée de l'épreuve.

Entre 11h45 et 12h, un seul et unique véhicule Directeur Sportif pour chaque équipe devra se préparer à intégrer la file de véhicules suiveurs, sous les instructions des membres de l'organisation.

Tous les autres véhicules, s'ils doivent se poster sur le circuit, devront partir en dehors de la caravane organisée pour le départ neutralisé, et revenir impérativement sans gêner le déroulement de la compétition, idéalement avant le passage de la voiture ouvreuse.

**A l'arrivée, tous les véhicules d'équipes, y compris Directeurs Sportifs, rejoignent impérativement leur parking initial 1, 2 ou 3 par une déviation à gauche ou à droite, 150 m avant la ligne d'arrivée.**

Le retour des coureurs aux voitures se fait par un parcours balisé à droite après l'arrivée, sans repasser la ligne d'arrivée, sous peine de sanctions.

## IMPORTANT : DELAIS D'ARRIVEE – POSITION DE LA VOITURE BALAI

Les délais d'arrivée sont fixés à 5% du temps du vainqueur.

Compte tenu des directives préfectorales, la voiture balai a pour instruction de retirer les dossards de tout coureur se situant à plus de 20 minutes de la tête de course, ce jusqu'au km 92,3 (entrée sur le circuit du Régage) ; tout coureur ainsi mis hors course a pour obligation de se conformer strictement au Code de la Route, de ne pas franchir la ligne d'arrivée et de ne gêner en rien le déroulement de la course.

De plus, pour garantir la régularité de l'épreuve, sont prises les dispositions suivantes :

- 1) Les coureurs qui se présenteront attardés à l'entrée du circuit du Régage (carrefour D908/D7, au km 92,3) au moment ou après que la voiture ouvreuse ait entamé son deuxième tour, se verront mis hors course, avec obligation d'enlever leurs 2 dossards et leur plaque de cadre, et interdiction d'emprunter le Régage pour ne pas gêner le déroulement de la course.
- 2) Les coureurs qui, sur le circuit du Régage, seront doublés par la tête de course, seront également mis hors course, avec obligation d'enlever leurs dossards et plaque sur injonction des commissaires.

## SPECIAL VEHICULES D'ASSISTANCE

Les véhicules d'assistance des équipes (hormis véhicules Directeurs Sportifs en course) sont strictement interdits sur le circuit du Régage.

## DEPANNAGE NEUTRE

Le dépannage neutre est assuré par 2 véhicules SCE Vitta ; la fréquence de radio-course est **157.550 Mhz.**

## CENTRES HOSPITALIERS

Liste des hôpitaux à proximité du parcours :

<b>CENTRE HOSPITALIER D'AUBAGNE</b> 179, av. Sœurs Gastine 13400 AUBAGNE 04 42 84 70 00	<b>HOPITAL DE JOUR LES COLOMBES</b> 35, av. de la Croix Rouge 13013 MARSEILLE 04 91 06 36 06	<b>CENTRE HOSPITALIER DU PAYS D'AIX</b> Av. Tamaris 13100 AIX EN PROVENCE 04 42 33 50 00
<b>CENTRE HOSPITALIER D'ALLAUCH</b> Traverse Mille Ecus 13190 ALLAUCH 04 91 10 46 46	<b>HOPITAL MILITAIRE LAVERAN</b> 34, bd Laveran 13013 MARSEILLE 04 91 61 70 00	

## COMPOSITION DU COLLEGE DES COMMISSAIRES

Président du Jury : Lucien BOUSQUET  
Commissaire Titulaire 1 : Séverine LOPES DIAS  
Commissaire Titulaire 2 : Michel DESLANDES  
Juge à l'arrivée : Claude PISAPIA  
Commissaires Moto : Cédric GARAIX

## CONTROLE ANTI-DOPAGE

Le contrôle anti-dopage se déroulera au Centre Culturel Le Roudelet Félibren, 45 bd Bara. Les locaux sont situés au premier étage et sont fléchés. Les coureurs et directeurs sportifs ont l'obligation de s'informer de la tenue du contrôle antidopage sitôt la ligne d'arrivée franchie.

## PROTOCOLE

Le protocole se déroulera en 2 temps :

- 1) Récompense des 3 premiers du scratch sur le car-podium, immédiatement après l'arrivée.
- 2) A partir de 16h30 au Centre Culturel Le Roudelet Félibren : Récompense de l'ensemble des coureurs concernés par les différents classements et primes (voir rubrique « classements et prix »).

La présence de toutes les équipes est obligatoire.

## PARCOURS FINAL

*Se reporter au document « plan du circuit final ».*

Déviation Directeurs sportifs à gauche (parking 1) et à droite (parkings 2 & 3) à 150 m de la ligne ; prière de se garer convenablement et de faire attention à la circulation en dehors du circuit – Retour des coureurs aux véhicules par l'itinéraire fléché après la ligne.